

La Confédération paysanne manifeste sur une parcelle du groupe chinois Hongyang

🕒 29/08/2018 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Environ 200 membres de la Confédération paysanne ont investi une parcelle parmi les 1 700 hectares acquis par le groupe chinois Hongyang dans le Berry. En déchaumant et semant la parcelle, le syndicat entend dénoncer l'accaparement et la financiarisation du foncier agricole foncier.

¶

La conf sème l'espoir. Pour un foncier préservé et des paysans nombreux. Besoin d'ambition sur une loi foncière contraignante @PotierDominique #produirepourvivre pic.twitter.com/XAo5xXCj72

— Conf' Paysanne (@ConfPaysanne) 29 août 2018

La Confédération paysanne a fait sa rentrée syndicale, mercredi 29 août 2018, dans l'Indre, sur les terres acquises par le groupe chinois Hongyang, pour dénoncer l'**accaparement des terres agricoles françaises**.

À Châtillon-sur-Indre, 200 agriculteurs membres du syndicat se sont réunis sur une parcelle des 1 700 hectares de terres acquises par le groupe chinois Hongyang. « En réalisant une action symbolique de chaumage et de semis sur ces terres, la Confédération paysanne entend dénoncer cet **accaparement du foncier** qui met en danger l'installation de jeunes paysans et participe à la mise en place de véritables fermes-usines, où la production d'une alimentation de qualité n'est pas la priorité », explique le syndicat dans un communiqué.

« Cette action organisée aujourd'hui en région Centre-Val-de-Loire fait suite à celle déjà organisée en juin sur le vignoble de Vincent Bollore pour dénoncer l'appétit féroce de ces investisseurs et financiers. À titre d'exemple, le groupe Hongyang a également investi cette année pour acquérir 900 hectares dans l'Allier. »

« Ces accaparements sont notamment rendus possibles en raison d'une faille concernant les montages sociétaires », dénonce la Confédération paysanne. « Depuis la loi d'orientation agricole de 2006, il n'y a plus de contrôle des structures sur les sociétés agricoles, ce qui ouvre la voie à des montages sociétaires et à des transferts fonciers malsains et opaques. Il y a donc urgence à légiférer si nous ne voulons pas voir toutes les terres partir à des investisseurs dans un futur proche. Nous ne souhaitons pas l'interdiction des sociétés en agriculture (plus de 50 % des paysans sont en société) mais simplement un meilleur contrôle du foncier à travers les parts sociales. »

¶

Face à l'accaparement des terres du groupe Hongyang dans la région centre, la confédération paysanne riposte ! pic.twitter.com/LnF4SwF5AF

— Conf' Paysanne (@ConfPaysanne) 29 août 2018

À lire >> [La Conf' dénonce l'accaparement des terres devant un vignoble du groupe Bollore](#)